



**HAL**  
open science

## Prélude : variations sur l'anonymat

Franck Mermier

► **To cite this version:**

Franck Mermier. Prélude : variations sur l'anonymat. Sigila. Revue transdisciplinaire franco-portugaise sur le secret, 2019. hal-02137312

**HAL Id: hal-02137312**

**<https://hal.science/hal-02137312>**

Submitted on 22 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRANCK MERMIER

## Prélude : variations sur l'anonymat

Sous l'Ancien Régime, les pouvoirs craignaient les libelles et les opuscules dont le caractère anonyme était censé échapper aux foudres de la répression. L'anonymat, cependant, avant d'être lié à la censure et au pseudonyme, signalait un statut particulier de l'œuvre avant la naissance de l'auteur, avant que celui-ci transforme l'œuvre en prolongement de lui-même. Ce moi anonyme projeté sur les murs des grandes villes sous la forme de graffitis qui sont à la fois traces et pseudonymes, et les échanges éphémères entre inconnus rendus possibles durant cette parenthèse fugace du « gouffre téléphonique » parisien des années 1970, ne seraient-ils pas le prélude au bouillonnement anonyme des réseaux sociaux qui surgira au XXI<sup>e</sup> siècle ?

De fait, les occurrences actuelles les plus nombreuses du terme anonymat sont liées aux réseaux sociaux à travers lesquels la question de l'identification devient un enjeu social et politique majeur des relations entre expressions du sujet et limites de la censure. Dans l'optique des régimes démocratiques, l'anonymat peut masquer une pieuvre insidieuse qui ramène par un mouvement incessant de ses bras le refoulé des peurs, des haines et des obsessions contemporaines. Dans les pays autoritaires et totalitaires, l'anonymat sur Internet est à contrôler, voire à proscrire en ce qu'il recèle des dis-

sidences, une libre expression et remet en cause leur monopole du régime de vérité.

La transparence qui est opposée à l'anonymat se module donc en fonction de la marge de liberté et d'intimité concédée aux citoyens et aux sujets, tandis que le développement de technologies de reconnaissance dissipe de plus en plus le fantasme d'une vie parallèle à l'ombre des réseaux sociaux.

Le choix de l'anonymat obéit à différentes stratégies lorsqu'il devient un masque collectif pour agir soit au sein de groupes de parole à visée thérapeutique, tels que les Alcooliques anonymes, soit dans des mouvements de masse protestataires sans hiérarchie apparente. On pense bien sûr aux Anonymous, mais aussi aux Camille du mouvement zadiste. L'anonymat devient alors une arme pour se confronter à des États, des organisations politiques et économiques puissantes. S'il permet d'éviter en partie les représailles, il autorise surtout l'expression d'une pensée contestataire dans laquelle le collectif est valorisé et qui dénonce les travers de la personnalisation dans les domaines du politique et du spectacle.

Cette technique du faible se rencontre aussi, dans un registre dramatique, chez les migrants clandestins désireux de se rendre en Europe et dont certains détruisent leurs documents d'identité pour ne pas être identifiés. Ils sont appelés *Harraqas* en Afrique du Nord : « ceux qui brûlent » leurs papiers, mais aussi les frontières en traversant la mer Méditerranée sans papiers. Au-delà de cette épreuve extrême, les contraintes de l'exil forcent aussi à un anonymat non recherché que recouvre l'appellation indistincte de « réfugiés ». Se défaire de cette catégorisation pour retrouver une personnalité enfouie sous la condition de l'étranger vulnérable signifie combattre les stéréotypes de type culturaliste.

La foule urbaine, perçue d'abord comme le symptôme des travers de la modernité, a pu ensuite être réhabilitée par son association à la diversité et à une vie cosmopolite (Richard Sennett). L'anonymat des grandes villes suppose l'indifférenciation des individus qui, dans des cadres d'interaction, pourraient se dépouiller de leurs oripeaux sociaux. Dans certains lieux et situations d'échange, des intimités

sont susceptibles de se déployer dans la « bulle protectrice » de l'anonymat (Colette Pétonnet), par le biais d'interactions souvent sans lendemain, mais qui dévoilent des pans de vie réelle ou imaginée.

Il me vient à l'esprit qu'un parallèle pourrait être établi avec les relations amoureuses entre personnes dont les propriétés sociales seraient comme annulées, ou plutôt occultées, par le contraste des arrière-plans ethno-culturels. Le désir, au moins dans la première phase de son épanouissement, polirait ainsi les aspérités sociales pour ne garder que le noyau brut de la féminité et de la masculinité. Leurs attributs seraient alors mis en relief au détriment des marqueurs sociaux sous les feux croisés d'un regard exotique réciproque.

Une question que soulève l'usage conceptuel de la notion d'anonymat renvoie à son caractère supposé universel. Je laisse de côté son acception première de « sans nom » ou « dont on ignore le nom propre » (Le Robert. *Dictionnaire historique de la langue française*) pour me référer ici aux élaborations sociologiques auxquelles elle a donné lieu (particulièrement en rapport avec les sociétés urbaines).

On pourrait supposer que les pratiques d'anonymat se retrouvent dans de nombreuses sociétés encore qu'il faudrait certainement distinguer entre recherche d'anonymat et recherche d'intimité, à moins que la confusion soit consubstantielle à cette démarche. Lorsque j'enquêtai à Beyrouth, entre 2002 et 2009, sur les territorialisations politico-communautaires dans la ville, j'ai observé un jeu avec les frontières internes de la ville dont le franchissement permettait la dissimulation de pratiques considérées comme transgressives en dehors de ce qu'on pourrait appeler des « zones franches morales ».

Celles-ci garantissent des pratiques d'anonymat collectif auxquelles participent des groupes de pairs dans des lieux de sociabilité festive. Les « zones franches morales » dessinent des archipels à l'intérieur des villes ou au sein d'un espace régional, comme celui de l'Orient arabe où le différentiel de censure, entre pays ou au sein même d'un pays, produit des espaces et des pratiques d'anonymat.

Lorsque cette étude sur Beyrouth a été traduite en arabe, le mot choisi pour rendre anonymat était *ghufliya* qui renvoie à plusieurs significations telles que être anonyme ou obscur pour parler d'un

auteur, mais aussi le fait d'être inattentif, d'oublier, d'être négligent, de cacher ou de voiler une chose. D'autres, tels que le sociologue palestinien Salim Tamari (*La montagne contre la mer*), préfèrent utiliser le terme de *majhûliyya* pour traduire le concept d'anonymat (urbain). Le mot réfère à l'ignorance et, par extension, pourrait-on avancer, à un état d'ignorance réciproque.

Lorsqu'il s'agit de signifier l'anonymat de personnes dans des situations judiciaires, la périphrase '*adam al-kachf 'an al-huwiyya*, soit « la non-révélation de l'identité » (des personnes concernées), pourra être employée, tandis que l'expression *al-muhâfadha 'alâ al-sirriyya*, littéralement « préserver le caractère secret », signifierait « garder l'anonymat ». On n'emploiera cependant ni *majhûliyya* ou *ghuflîyya*, ces deux termes étant réservés à la sphère académique.

Au-delà de la pertinence du choix des mots, l'important est de constater que ces deux termes arabes sont des néologismes créés pour traduire un concept étranger. En outre, ils sont très peu utilisés, voire inconnus du plus grand nombre, bien que *ghuflîya* soit mentionné dans certains dictionnaires (*As-Sabil*, Larousse) pour traduire le mot anonymat et que, dans des dictionnaires anciens, *ghufl* (de la même racine) réfère à un texte dont l'auteur est inconnu ou à une bête de somme qui n'est pas marquée (*Dictionnaire arabe-français de Kazimirski*, 1860).

Ces exemples arabes révèlent que l'anonymat, dans son acception socio-anthropologique, n'est peut-être pas un concept intraduisible dans certaines langues mais qu'il ne serait pas obligatoirement rendu par un seul mot, étant donné ce qu'il condense comme significations dans les langues européennes. Le chantier reste ouvert.

L'histoire sociale de ce concept (Reinhart Koselleck) aurait donc une épaisseur très différente selon les contextes. On pourrait aussi établir un parallèle entre les réverbérations linguistiques de cette notion et les réalités des pratiques d'anonymat, voire leur ampleur phénoménale comme dans le cas du Japon où, chaque année, « s'évaporent » des dizaines de milliers d'hommes et de femmes. Ce phénomène unique est à mettre en relation avec le poids des conventions et les contraintes de l'honneur. Le passage dans une vie parallèle

avec changement d'identité est favorisé par la densité des grandes villes japonaises.

Ainsi, au centre de la notion d'anonymat, on rencontre les registres de l'invisibilité et de la distance. Certains espaces urbains permettent cette mise à distance du contrôle social qui, pour les femmes, se conjugue aussi, dans certains contextes, avec la crainte du harcèlement. Ces parenthèses nécessaires, qu'elles soient spatiales ou temporelles, prennent place dans des régimes de l'intime qui leur accordent une légitimité et une amplitude plus ou moins grandes.

Les limites entre ce qui peut être montré et ce qui doit rester caché demeurent une variable fluctuante selon les sociétés et configurent les pratiques d'anonymat. Celles-ci oscillent entre leur inscription nécessaire dans le domaine du secret et de la clandestinité et leur ancrage résolu dans une culture de l'intime revendiquée.

L'anonymat collectif est une notion qui a surgi d'une confrontation entre son présumé universaliste et les réalités observées (comme à Beyrouth). Elle n'est pas sans rappeler celle d'individu collectif qui serait ici compris comme un prolongement d'un mode d'être individuel indissociable de certaines connectivités familiales et sociales, qui sont activées selon les circonstances. L'entrelacement des formes d'individuation et des modalités de l'anonymat, toutes deux différentes selon les sociétés, exprimerait ainsi le motif dominant des configurations sociales.

L'anonymat se retrouve combiner, de manière subtile, les deux acceptions du mot personne, soit la disparition et l'absence comme dans « il n'y a personne » ou, au contraire, sa mise en abyme dans la commune condition humaine, du fait que la personne traduirait l'indissociabilité de l'individu et de son statut social. L'anonymat serait alors cet intrus qui viendrait rendre plus opaques les règles du jeu social.